



République Française
Département de la Moselle



DECISION 2022-96

Vu la délibération n° 13 du Conseil communautaire en date du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu les crédits inscrits au budget,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

DECIDE

Article un :

Le marché « de fourniture et pose d'un abri métallique à la déchetterie communautaire à Hettange-Grande » est conclu le 7 novembre 2022 avec la Société VB SERVICE, 12 chemin de la haute facelle 54450 HERBERVILLER, pour un montant de 19 205 € H.T.

Article deux :

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 7 novembre 2022

Le Président
Michel PAQUET

Certifiée exécutoire le : 14/11/2022 Le Président

Publiée le : 14/11/2022

Transmise à la Sous-Préfecture le : 14/11/2022